

Permanence du conciliateur de justice cette semaine



M. J.-J. Arnal est à Montgiscard le 2e jeudi de chaque mois à la Maison de Proximité./
Photo DDM, R. G.

[Justice, Haute-Garonne, Montgiscard](#)

Publié le 10/03/2020 à 05:10 , mis à jour à 05:18

La permanence du conciliateur de justice déménage au 8 Route Départementale 813, à la Maison de Proximité.

Le conciliateur de justice est une personne bénévole nommée par le Tribunal pour siéger dans le canton d'Escalquens. Sa mission est une mission de conciliation, ce n'est ni un juge ni un avocat. Il reçoit et traite principalement des préjudices de voisinage, des conflits commerciaux. On peut accéder à la permanence soit sur rendez-vous téléphonique, soit directement au tribunal judiciaire qui renvoie vers le canton. Tout citoyen peut consulter le conciliateur de justice gratuitement. M. J.-J. Arnal trouve des solutions entre les demandeurs et les défendeurs pour éviter de rentrer dans des démarches auprès du juge et dans une procédure longue. il s'agit de désengorger en amont les tribunaux. M. JJ. Arnal a choisi de poursuivre sa mission de travailleur social après 25 années exercées dans les transports publics et dans l'action socio-éducative pour offrir une part de son temps à la fonction de conciliateur. Vous pouvez retrouver le conciliateur de justice sur rendez-vous au 05 34 66 75 80 à Montgiscard au 8RD 813 le 2e jeudi de chaque mois de 9 h à 11 h 30 et sur Escalquens le 4e jeudi de chaque mois.